

*Initiatives parlementaires*

[Français]

Sur ce point, je crois que le matériel de formation en civisme pourrait être disponible sous formes vidéo et audio. Le matériel écrit devrait aussi être disponible dans la langue maternelle des nouveaux demandeurs de citoyenneté.

[Traduction]

Il faut rendre les cours d'éducation civique plus accessibles. Tous les Canadiens devraient mieux connaître leur passé et leurs institutions politiques et on doit les encourager à participer activement à la vie de notre société. Il faut favoriser un sentiment d'unité dans la diversité, un sentiment d'appartenance à un pays dans lequel on a le droit et la possibilité d'être différents. Il s'agit également de lancer des programmes de formation en langue seconde plus efficaces. Si les néo-Canadiens ne maîtrisent pas l'une ou l'autre des deux langues officielles, ils deviennent alors marginalisés. Les gens perdent littéralement la parole lorsqu'un pays ne leur donne pas les outils voulus pour devenir des citoyens actifs.

Pendant des années, le gouvernement n'a pas fourni aux nouveaux immigrants la possibilité d'apprendre l'une des deux langues officielles. Ainsi, de nombreuses femmes immigrantes ont été marginalisées, car elles se sont retrouvées dans un nouveau pays sans avoir les compétences linguistiques nécessaires.

On ne doit jamais répéter des erreurs de ce genre et il faut prendre toutes les mesures voulues pour donner à ces gens les outils dont ils ont besoin pour devenir de bons citoyens.

[Français]

Le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté doit tout faire en son pouvoir afin de promouvoir la valeur de notre héritage.

• (1120)

Je félicite le ministre pour ses efforts visant les Canadiens à réaffirmer leur citoyenneté. Ce geste en est un que nous devrions tous faire, symbolisant ainsi notre foi en notre pays et en son avenir collectif.

[Traduction]

Monsieur le Président, il faut aussi modifier la loi. Pour revitaliser la Loi sur la citoyenneté du Canada, il faudrait en premier lieu rédiger un préambule descriptif. Nous devons entreprendre de vastes consultations avec les Canadiens pour déterminer le contenu de ce préambule. Ils devront nous dire comment ils veulent se définir.

Toutefois, il faudra à mon avis inclure certaines caractéristiques descriptives afin de favoriser un sentiment d'intégration et d'appartenance au Canada.

[Français]

Je crois qu'il faut nous définir en tant que nation bilingue avec une grande fierté et une grande variété de cultures. Nous devons reconnaître la place spéciale du Québec ainsi que des peuples autochtones dans notre pays. Je crois aussi qu'il nous faut souligner clairement les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté.

[Traduction]

Il est entendu que nous demandons aux citoyens de respecter la loi, mais il serait approprié de donner une description plus détaillée de nos responsabilités. Je ne propose pas que l'on impose des sanctions aux gens qui ne s'acquitteraient pas des obligations figurant dans la Loi sur la citoyenneté. Cependant, je crois que nous pouvons énoncer très clairement quelles sont nos attentes à l'égard des Canadiens. Nous devrions tous respecter l'environnement et assurer le bien-être de nos familles. Nous devrions avoir un sentiment de responsabilité à l'égard du bien-être de notre communauté et de tous les membres de la société.

Les gens connaissent leurs droits. Ils devaient connaître tout aussi bien leurs devoirs, non seulement économiques, mais aussi sociaux et culturels, afin de favoriser la prospérité du Canada et des Canadiens.

[Français]

Je tiens aussi à souligner que j'appuie la proposition du député de Notre-Dame-de-Grâce d'amender la Loi sur la citoyenneté.

[Traduction]

Selon le libellé du serment actuel, les néo-Canadiens et ceux qui veulent réaffirmer leur citoyenneté jurent allégeance à la Reine Elizabeth, à ses héritiers et à ses successeurs. À mon avis, un changement s'impose. Il est temps que les gens prêtent serment d'allégeance au Canada uniquement. Il ne s'agit pas de rejeter la monarchie. Toutefois, il vaudrait mieux que l'objet du serment d'allégeance des nouveaux citoyens soit plus conforme à la réalité de leur expérience et de la nôtre au Canada.

Je crois qu'il faudrait aussi réviser les critères d'octroi de la citoyenneté. Je ne suis pas convaincue que le questionnaire géopolitique actuel soit celui qui convient. Nous devrions réexaminer la question et envisager peut-être différentes normes.